

Une proposition ayant été formulée, les deux leaders des partis d'opposition devaient, à ce que j'ai compris, la communiquer à leur caucus ou à leur critique respectif et revenir avec une autre proposition. Nous serons alors disposés à l'examiner très rapidement.

M. Allmand: La voilà.

M. Mazankowski: Le député est un vieux routier de la Chambre. Il sait pertinemment que les négociations de ce genre ont lieu d'habitude, non pas sur le parquet de la Chambre, mais à la réunion des leaders. Ce qu'il cherche à faire, c'est se tirer du guépier où lui-même et ses collègues sont allés se fourrer.

* * *

L'ÉNERGIE

LA DÉCISION DE LA FEDERAL ENERGY REGULATORY COMMISSION DES ÉTATS-UNIS—L'INCIDENCE SUR L'ALBERTA

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je pense que, comme il le sait bien, la décision de la FERC aux États-Unis va coûter 400 millions de dollars aux Albertains et à leur économie.

Puisque la lettre adressée au président des États-Unis a été un échec; puisque, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous l'a appris, les efforts diplomatiques jusqu'à présent ont échoué; et puisqu'ils sont tous les deux à la recherche de suggestions positives, le premier ministre serait-il prêt à accepter une motion à la Chambre autorisant celle-ci à formuler à l'unanimité son point de vue sur la question afin d'exprimer haut et fort le point de vue uni des Canadiens sur cette question importante pour l'Alberta au président des États-Unis, au Congrès américain et à leurs organismes de réglementation?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, les États-Unis savent à quel point cette question touche les Canadiens. Ils en ont été clairement informés.

Ce que nous devons faire, c'est essayer de voir s'il y a des moyens de les faire revenir sur cette décision. Il y aurait notamment le recours aux tribunaux.

En tant qu'Albertain, je suis touché par l'intérêt que le Nouveau parti démocratique prétend porter à l'industrie du pétrole et du gaz dans ma province. Sa politique est de mettre fin à toutes les exportations de pétrole et de gaz de l'Alberta vers les États-Unis.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Fulton: Je suis né en Alberta. Je connais un peu l'Alberta. Je me demande à quel genre d'unité canadienne le secrétaire d'État aux Affaires extérieures songe quand il fait des remarques d'une telle mesquinerie.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. le Président: Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

ON DEMANDE L'ADOPTION D'UNE MOTION À L'UNANIMITÉ

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre, car le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a tout simplement tort.

Ma question au premier ministre est une question grave car des pays voisins comme les États-Unis sont réceptifs aux résolutions adoptées à l'unanimité par les Assemblées législatives. Je demande donc ceci avec la plus grande gravité: Le premier ministre va-t-il accepter qu'une motion soit présentée à la Chambre afin de permettre à tous les partis et à tous les députés d'exprimer leur sympathie pour les Albertains et leur désapprobation aux Américains à propos de cette décision de la FERC qui risque de nous coûter 400 millions de dollars par an?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ce n'est pas l'unité du Canada qui pose un problème, c'est celle du Nouveau parti démocratique.

Je cite sa politique: «Nous recommandons par conséquent l'élimination progressive de ces exportations». Quand on saura en Alberta que l'intention du Nouveau parti démocratique à propos de l'industrie du pétrole et du gaz est de mettre fin aux exportations et de supprimer les emplois alimentés par ces exportations, il sera manifeste, en dépit de toute l'importance que nous accordons à la décision de la FERC aux États-Unis et au problème que cela représente pour l'Alberta, il sera manifeste que le sigle de quatre lettres «FERC» est moins dangereux pour l'Alberta que le sigle de trois lettres du «NPD».

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'OFFRE DE L'OPPOSITION OFFICIELLE RELATIVEMENT À 35 000 TRAVAILLEURS ÂGÉS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et concerne toujours le sort des travailleurs âgés au Canada. On sait que sa performance est nulle dans ce dossier.

Mme Copps: Il ne s'y intéresse pas non plus . . .

M. Malépart: L'Opposition officielle a fait une offre précise pour s'assurer que les 35 000 travailleurs âgés reçoivent leurs chèques avant la première semaine du mois de juillet. Est-ce que le premier ministre serait prêt à demander au vice-premier ministre, premièrement, d'appeler le projet de loi en deuxième lecture dès la semaine prochaine, deuxièmement, de permettre d'aller en Comité entendre les témoins et, troisièmement, de s'assurer que le projet de loi soit adopté en troisième lecture avec des modifications dès la première semaine de juin, afin de s'assurer que les travailleurs âgés reçoivent leur dû?